

Inscrivez-vous au repas des séniors !

Le repas des séniors, placé sous le patronage de la municipalité et du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Péronne, aura lieu le **jeudi 29 mai - à partir de 11h30 - à l'Espace Mac Orlan** . Le repas est offert à tous les Péronnais et Péronnaises âgés de 65 ans révolus à la date du repas et résidant au sein de la commune depuis 6 mois minimum.

Comment s'inscrire ? Les inscriptions s'effectueront auprès du Centre Communal d'Action Sociale, 1^{er} étage de la mairie, **à partir du 24 février 2025** . Vous pouvez vous présenter du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Pensez à venir avec vos justificatifs :

- Une pièce d'identité
- Deux justificatifs de domicile : un justificatif de moins d'un mois (au moment de votre inscription) + 1 justificatif attestant que vous résidez à Péronne depuis 6 mois minimum.

Attention, le nombre de places est limité à 300 : ne tardez pas à vous inscrire pour partager avec nous un moment festif et gourmand !